

2600	3	—	—	3
2700	7	—	—	7
2800	3	—	—	3
2900	2	—	—	2
3000	4	—	—	4
3200	5	—	—	5
3300	3	—	—	3
3400	3	—	—	3
3500	2	—	—	2
3600	1	—	—	1
	99	39	60	198

Logements.

43 logements ont été fournis par les communes à 20 instituteurs, à 12 institutrices et à 48 institutrices religieuses. Les institutrices religieuses disposaient de 12 logements, et un logement était commun à 2 institutrices laïques (Tétange).

Nombre des pièces, outre la cuisine.	Logements			Total des logements.
	d'instituteurs.	d'institutrices laïques.	religieuses	
2	—	3	—	3
3	2	6	—	8
4	7	1	—	8
5	8	1	1	10
6 et plus	3	—	11	14
	20	11	12	43

Le logement des institutrices religieuses de Kayl était humide et ne répondait pas aux conditions requises.

Des distributions de prix ont été faites à toutes les écoles primaires du 3^e arrondissement.

La conférence d'arrondissement a eu lieu à Esch-s.-Alz., le 31 juillet 1912.